



**Bilan annuel de l'animation du DocOb  
du site Natura 2000 FR 1112012 – Boucles de Moisson, de  
Guernes et Forêt de Rosny  
Année 2018**



**Photographies en page de couverture de gauche à droite et du haut vers le bas :**

Pelouses calcicoles de la forêt régionale de Rosny-sur-Seine faisant l'objet d'un contrat Natura 2000 © AEV, S. Coste-Durieux, 2018

Site Lafarge granulats - Sandrancourt © AEV, S. Coste-Durieux, 2019

Visite de terrain en forêt régionale de Rosny-sur-Seine avec le Comité de pilotage © AEV, S. Coste-Durieux, 2019

RNR de Moisson © AEV, S. Coste-Durieux, 2019

## SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>Préambule</b>	<b>4</b>
1.1	Le DocOb et le site Natura 2000	4
1.2	L'animation	4
1.3	Rappel des enjeux et objectifs du DocOb	4
1.4	Missions de la structure animatrice	9
<b>2</b>	<b>Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats.</b>	<b>10</b>
2.1	Animation des contrats Natura 2000	10
2.1.a	Suivi des contrats en cours	10
2.1.b	Nouveaux contrats Natura 2000	14
2.1.c	Projets de contrats Natura 2000	16
2.2	Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatique	19
2.2.a	Présentation du Programme Agro-Environnemental et Climatique 2015-2020	19
2.2.b	Synthèse sur la signature des MAEC	22
2.3	Animation de la charte Natura 2000	25
<b>3</b>	<b>Évaluation des incidences des projets</b>	<b>26</b>
<b>4</b>	<b>Suivis scientifiques et techniques</b>	<b>26</b>
<b>5</b>	<b>Information, communication, sensibilisation</b>	<b>31</b>
5.1	Création et mise à jour d'outils de communication	31
5.2	Prises de contact avec des partenaires potentiels	31
5.3	Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire	31
5.4	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	31
<b>6</b>	<b>Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site</b>	<b>32</b>
<b>7</b>	<b>Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site</b>	<b>33</b>
7.1	Organisation de la gouvernance du site	33
7.1.a	Organisation des réunions du comité de pilotage	33
7.1.b	Réunions ou rencontres avec les services de l'État	33
7.2	Gestion administrative et financière	33
<b>8</b>	<b>Synthèse</b>	<b>34</b>

## 1 Préambule

Ce document de synthèse a été réalisé grâce à la trame élaborée par l'ATEN pour la rédaction des bilans annuels d'animation sur les sites Natura 2000.

### 1.1 Le DocOb et le site Natura 2000

Le Document d'objectifs (DocOb) porte sur la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR1112012 des « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny » (Directive Oiseaux) - (localisation et limite de la zone en **Figure 1**).

Le DocOb a été validé par l'arrêté préfectoral du 23/11/2010 et l'animation a débuté le 07/12/2010 à la suite de la réunion du Comité de pilotage (Copil) pour la désignation de la structure animatrice.

### 1.2 L'animation

Pour la première période d'animation de 3 ans, l'animation du DocOb était portée par la Région Ile-de-France qui a désigné l'Agence des espaces verts (AEV) comme structure animatrice. En effet la convention d'objectifs et de moyens entre la Région et l'AEV précise : « lorsque la Région est désignée structure porteuse de l'animation par le comité de pilotage Natura 2000, elle en délègue l'animation à l'Agence » (CP 16-157).

Le Comité de pilotage a été présidé jusqu'en 2014 par Mme Françoise Descamps-Crosnier, maire puis conseillère municipale de Rosny-sur-Seine, conseillère régionale et Vice-Présidente de l'AEV. Les membres du Copil ont choisi le 26 janvier 2015 d'élire comme président M. Daniel Gouriou, maire de la commune de Moisson.

Le comité de pilotage du 28 septembre 2017, présidé par M. Gouriou, a renouvelé la Région Île-de-France dans ses fonctions de structure porteuse pour la mise en œuvre du Docob sur ce site Natura 2000 ; l'animation étant ainsi confiée par délégation à l'Agence des espaces verts.

Jeanne Laviaille (jusqu'au 5 octobre 2018), puis Sophie Coste-Durieux (depuis le 21 septembre 2018), chargées de mission Natura 2000 à l'AEV, ont été respectivement affectées à 40% de leur temps à l'animation du DocOb des « Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny ». Le temps d'animation restant est réparti sur deux autres sites Natura 2000 animés par l'AEV :

- ZPS FR1112012 des « Boucles de la Marne » (40%),
- ZSC FR 1100819 du « Bois de Vaires-sur-Marne » (20%).

Le présent bilan reprend les activités menées de janvier 2018 à décembre 2018, huitième année d'animation pour ce site.

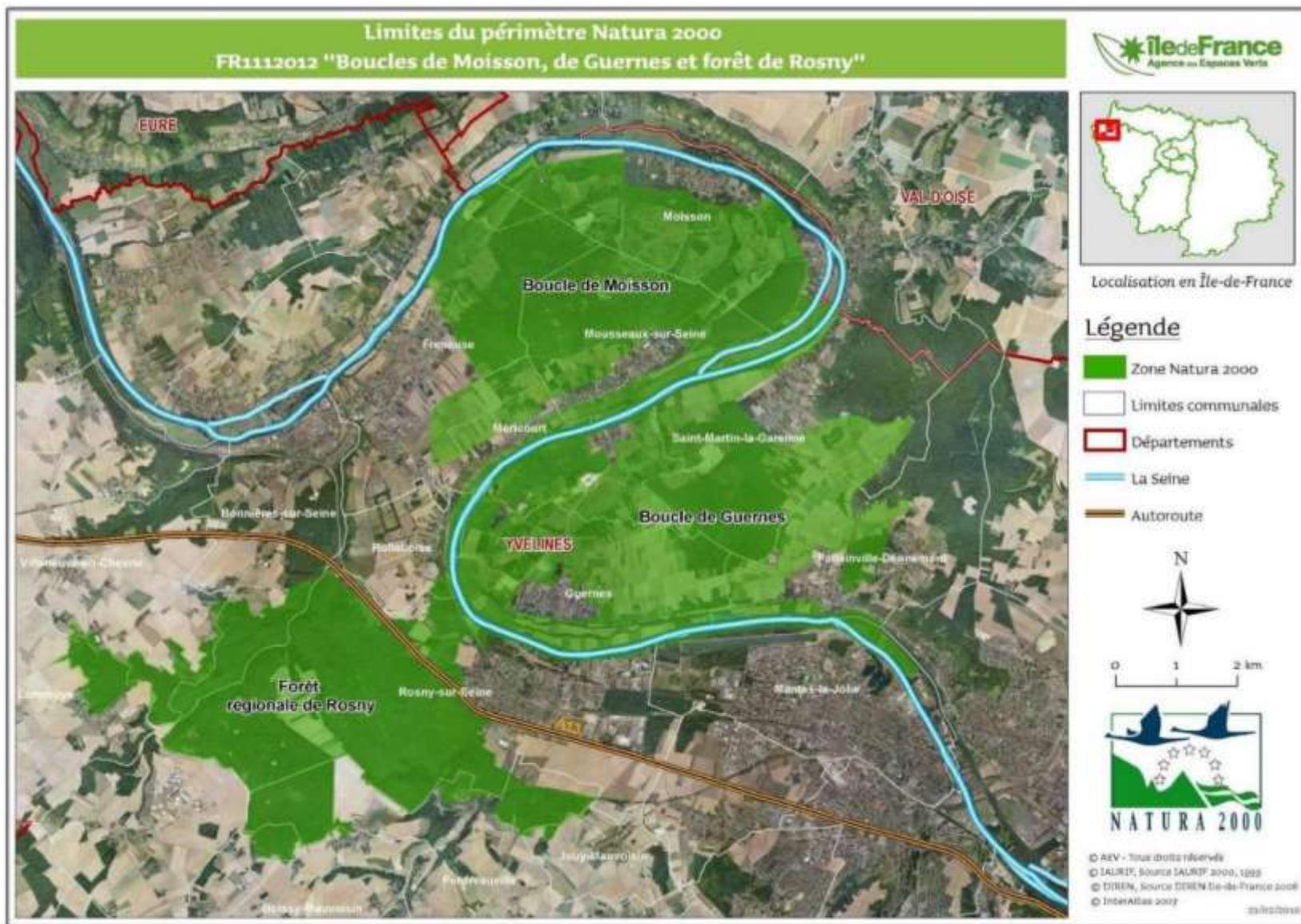
### 1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DocOb

Les enjeux écologiques ayant justifié la désignation du site portent sur l'état de conservation des espèces de la directive « Oiseaux » identifiées lors des relevés réalisés pour l'élaboration du DocOb.

**Le Tableau 1** reprend les différentes espèces et hiérarchise les enjeux de conservation associés. Au total, le site compte 12 espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux (espèces menacées devant bénéficier de mesures de protection de leurs habitats).

Les objectifs de développement durable du DocOb ont été déclinés par grands types de milieux (agricoles, forestiers, zones humides, ouverts non agricoles) et sont rappelés dans le **Tableau 2**. Pour chaque objectif, les actions du DocOb correspondantes ont été rappelées.

**Figure 1 :** Localisation et limites de la ZPS



**Tableau 1 : Espèces à l'origine de la désignation du site, et hiérarchisation des enjeux**

Espèce	Commentaire	Enjeu de conservation	Remarque
Alouette lulu 11 couples	<b>Valeur patrimoniale : Très forte</b> ; Espèce rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs mais non menacée en France	Fort	Dépendance à la mise en œuvre de mesures de gestion favorables des habitats de nidification
	<b>Risque : Assez fort</b> ; Population faible et localisée, menacée par l'enrichissement des pelouses rases et secondairement par la fréquentation du public. Elle est en augmentation mais dépend de l'entretien du milieu réalisé par l'AEV dans la RNR de la boucle de Moisson		
Œdicnème criard 34-41 couples	<b>Valeur patrimoniale : Forte</b> ; Espèce assez rare et relativement localisée en Île-de-France. La ZPS accueille la plus importante population de la région. « Quasi menacé » en France	Fort	Régression prévisible de la population si des mesures de conservation et de gestion ne sont pas mises en œuvre
	<b>Risque : Fort</b> ; Espèce actuellement bien représentée dans la ZPS mais menacée à court ou moyen terme par la fermeture des pelouses et friches de recolonisation de carrières qui accueillent la majorité des effectifs		
Fauvette pitchou 1 couple	<b>Valeur patrimoniale : Très forte</b> ; Espèce rare en Île-de-France, localisée à quelques secteurs et en limite d'aire de répartition mais non menacée en France	Fort	Dépendance à la mise en œuvre de mesures de gestion favorables des habitats de nidification
	<b>Risque : Assez fort</b> ; Population très faible et isolée, dépendante de l'entretien des landes au sein du Domaine régional		
Engoulevent d'Europe 9-14 couples	<b>Valeur patrimoniale : Forte</b> ; Espèce assez rare en Île-de-France et localisée à quelques secteurs mais non menacée en France	Fort	Dépendance à la mise en œuvre de mesures de gestion favorables des habitats de nidification
	<b>Risque : Assez fort</b> ; Population faible et localisée qui a connu une forte régression. Elle est menacée par le boisement des landes		
Sterne pierregarin 2-3 (-15) couples	<b>Valeur patrimoniale : Assez forte</b> ; Espèce assez rare et localisée en Île-de-France mais non menacée en France	Fort	Risque de disparition en l'absence de mesures de conservation
	<b>Risque : Fort</b> ; Population faible, menacée par le dérangement par le public		
Pie-grièche écorcheur 5-6 couples	<b>Valeur patrimoniale : Forte</b> ; Espèce rare en Île-de-France mais assez bien répartie dans la région et non menacée en France	Assez fort	Risque de régression à long terme en l'absence de gestion des milieux favorables (landes et pelouses piquetées, haies arbustives en bordure de prairies...)
	<b>Risque : Moyen</b> ; Population faible et localisée mais stable. Habitats menacés par évolution en boisements		
Bondrée apivore 7-8 (-10) couples	<b>Valeur patrimoniale : Moyenne</b> ; Espèce assez rare dans la région mais bien répartie sur le site et en Île-de-France et non menacée en France	Faible	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières
	<b>Risque : Faible</b> ; L'espèce est bien présente dans la ZPS. Les risques d'altération de ses habitats de chasse sont moyens et de reproduction sont faibles		
Circaète Jean-le-Blanc 2-4 individus	<b>Valeur patrimoniale : Très forte</b> ; Espèce très rare et nouvellement nicheuse en Île-de-France, très localisée et en limite d'aire de répartition mais non menacée en France	Faible	Population non nicheuse actuellement non dépendante de mesures de conservation particulières
	<b>Risque : Faible</b> ; L'espèce ne niche pas actuellement dans la ZPS. Le secteur est isolé des sites les plus proches occupés par ce rapace (forêt de Fontainebleau). Les risques d'altération de ses habitats de chasse sont moyens		
Milan noir 1 couple irrégulier	<b>Valeur patrimoniale : Très forte</b> ; Espèce rare en Île-de-France, localisée à quelques sites et en limite d'aire de répartition mais non menacée en France	Faible	Situation de l'espèce indépendante de l'état des habitats et des activités au sein de la ZPS tant que l'espèce est un nicheur irrégulier
	<b>Risque : Faible</b> ; Nidification irrégulière, population très faible et isolée mais habitat peu menacé		
Martin-pêcheur d'Europe 2 (5-10) couples	<b>Valeur patrimoniale : Moyenne</b> ; Espèce assez rare en Île-de-France mais bien répartie dans la région et non menacée en France	Faible	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières
	<b>Risque : Faible</b> ; Les berges abruptes sont peu menacées dans leur globalité		
Pic mar 13 couples	<b>Valeur patrimoniale : Moyenne</b> ; Espèce assez commune, bien répartie en Île-de-France et en forêt de Rosny, en augmentation et non menacée en France	Faible	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières
	<b>Risque : Faible</b> ; Ses habitats sont peu menacés actuellement		
Pic noir 3 couples	<b>Valeur patrimoniale : Moyenne</b> ; Espèce assez rare et bien répartie en Île-de-France, en augmentation et non menacée en France	Faible	Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières
	<b>Risque : Faible</b> ; Population faible mais stable et habitats peu menacés actuellement		

D'après : LELAURE B. et al, 2010 – Document d'objectifs du site Natura 2000 FR112012 « Boucles de Moisson, Guernes et forêt de Rosny ». Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, PARIS, juillet 2010, p143.

**Tableau 2 : Objectifs de développement durable sur le site**

Type de milieu	Objectifs de développement durable		Actions <sup>1</sup>	
<b>Tous les milieux</b>	OBJECTIF 1	Protéger les espaces naturels et agricoles dans une logique de maintien des corridors écologiques	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_1
	OBJECTIF 2	Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire	Anim_1	
	OBJECTIF 3	Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels	Anim_Agri Anim_Forêt Anim_ZH	Anim_MO Anim_2
	OBJECTIF 4	Assurer la prise en compte des espèces d'intérêt communautaire lors de l'exploitation des granulats	Anim_3	
	OBJECTIF 5	Accompagner le développement d'un tourisme durable et respectueux de l'environnement et développer la prise en compte de la biodiversité dans les pratiques de loisirs	Anim_4 Anim_6	Freq_1 Freq_2 Freq_3
	OBJECTIF 6	Assurer le suivi scientifique de l'avifaune et améliorer la connaissance sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement	Anim_5 Anim_Agri Anim_Forêt	Anim_ZH Anim_MO

Type de milieu	Objectif 7	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
<b>Milieux agricoles</b>	Maintenir ou développer des pratiques agricoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique des exploitations agricoles	✓ Développer une agriculture économe en intrants et réduire l'utilisation des produits phytosanitaires	Anim_Agri Agri_3 à 6 Charte
		✓ Maintenir voire développer le maillage en éléments fixes du paysage et l'entretenir de manière adaptée	Agri_1 Agri_2 Charte
		✓ Maintenir voire développer les couverts herbacés (jachères, prairies, bandes enherbées) et les gérer de manière extensive	Agri_3 à 9 Charte
		✓ Maintenir un assolement diversifié comprenant des cultures favorables à l'œdicnème criard	Anim_Agri Agri_10
		✓ Lutter contre l'embroussaillage des milieux ouverts par le pâturage	Agri_11

<sup>1</sup> Anim = Animation ; ZH = Zones humides ; MO = Milieux ouverts

Type de milieu	Objectif 8	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions <sup>2</sup>
Milieux forestiers	Maintenir ou développer des pratiques sylvicoles favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique de l'exploitation forestière et les activités de loisirs	✓ Promouvoir une sylviculture durable et économe en intrants sans recours aux produits phytosanitaires	Anim_forêt Charte
		✓ Améliorer la structure des peuplements forestiers pour les rendre plus favorables aux espèces d'intérêt communautaire	Forêt.1 Forêt.2 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq.1 Freq.2 Freq.3 Charte

Type de milieu	Objectif 9	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux Humides (cours d'eau, plans d'eau et leurs berges)	Maintenir ou développer des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire inféodées aux milieux humides sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Lutter contre les sources de pollution des eaux	Anim_ZH Charte
		✓ Maintenir ou développer une végétation ripuaire favorable aux oiseaux d'intérêt communautaire	ZH.1 Charte
		✓ Assurer le bon fonctionnement hydraulique des zones humides	ZH.2
		✓ Maintenir ou créer des sites de nidification pour les espèces d'intérêt communautaire	ZH.1 ZH.3 ZH.4
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq.1 Freq.2 Freq.3 Charte

Type de milieu	Objectif 10	Sous-objectifs (objectifs opérationnels)	Actions
Milieux ouverts non agricoles (pelouses, landes, fruticées, friches, végétations rases...)	Maintenir voire développer les milieux ouverts et mettre en place des pratiques de gestion favorisant la conservation des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire sans compromettre les activités économiques et de loisirs qui s'y déroulent	✓ Développer une gestion des milieux ouverts économe en intrants en limitant l'usage des produits phytosanitaires	Anim_MO Charte
		✓ Lutter contre l'embroussaillage et entretenir voire restaurer une mosaïque d'habitats comprenant des milieux ouverts (pelouses, landes, fruticées)	MO.1 MO.2
		✓ Créer ou maintenir les éléments fixes du paysage (haies, ripisylves...)	MO.3 Charte
		✓ Informer les usagers et limiter les dérangements liés à la fréquentation du public	Freq.1 Freq.2 Freq.3 Charte

<sup>2</sup> Freq = fréquentation

## 1.4 Missions de la structure animatrice

Le rôle de l'AEV dans l'animation du DocOb du site des Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny s'articule autour des missions suivantes :

- Impulsion et aide à la mise en œuvre d'actions visant à la restauration et la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaires à l'origine de la désignation du site,
- Apport de conseils et d'expertise dans le cadre des évaluations des incidences,
- Récupération, synthèse et interprétation de données visant au suivi scientifique des espèces et habitats à l'origine de la désignation du site,
- Information, communication et sensibilisation,
- Participation à la cohérence des politiques publiques,
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

La suite de ce bilan est structurée selon les missions ci-dessus, et se propose de détailler les réalisations de l'année 2018.



**Figure 2** : Mare dans la forêt régionale de Rosny, journée comptage Pics noir et mar  
© AEV, S.Coste-Durieux, 2019

## 2 Contribution à la mise en œuvre d'actions en faveur de la conservation des espèces et habitats.

Certains outils développés par Natura 2000 ont pour but direct de maintenir ou restaurer un bon état de conservation des habitats des espèces-cibles de la ZPS. Il s'agit de la signature des contrats Natura 2000, de la Charte, de l'engagement des agriculteurs dans des mesures agro-environnementales climatiques (MAEC), et de l'application du régime des évaluations des incidences Natura 2000 (EIN). Les paragraphes suivants se proposent d'explicitier les actions d'animations que l'AEV a mises en place pour faire jouer ces leviers.

### 2.1 Animation des contrats Natura 2000

2018 était la troisième année où la contractualisation a été possible pour la nouvelle programmation du FEADER sur la période 2014-2020. Il y a eu un nouveau contrat signé en 2018 :

- Chantier lourd de restauration de milieux ouverts par débroussaillage, abattage, dessouchage et exportation des produits de coupe en forêt régionale de Rosny-sur-Seine.

Les deux chargées de mission Natura 2000 se sont occupées du suivi des contrats en cours, et ont pris contact avec de nouveaux bénéficiaires potentiels pour les années suivantes (maintien du contact, sensibilisation, conseil...).

#### 2.1.a Suivi des contrats en cours

Restauration et entretien des milieux ouverts sur la réserve naturelle régionale (RNR) de Moisson

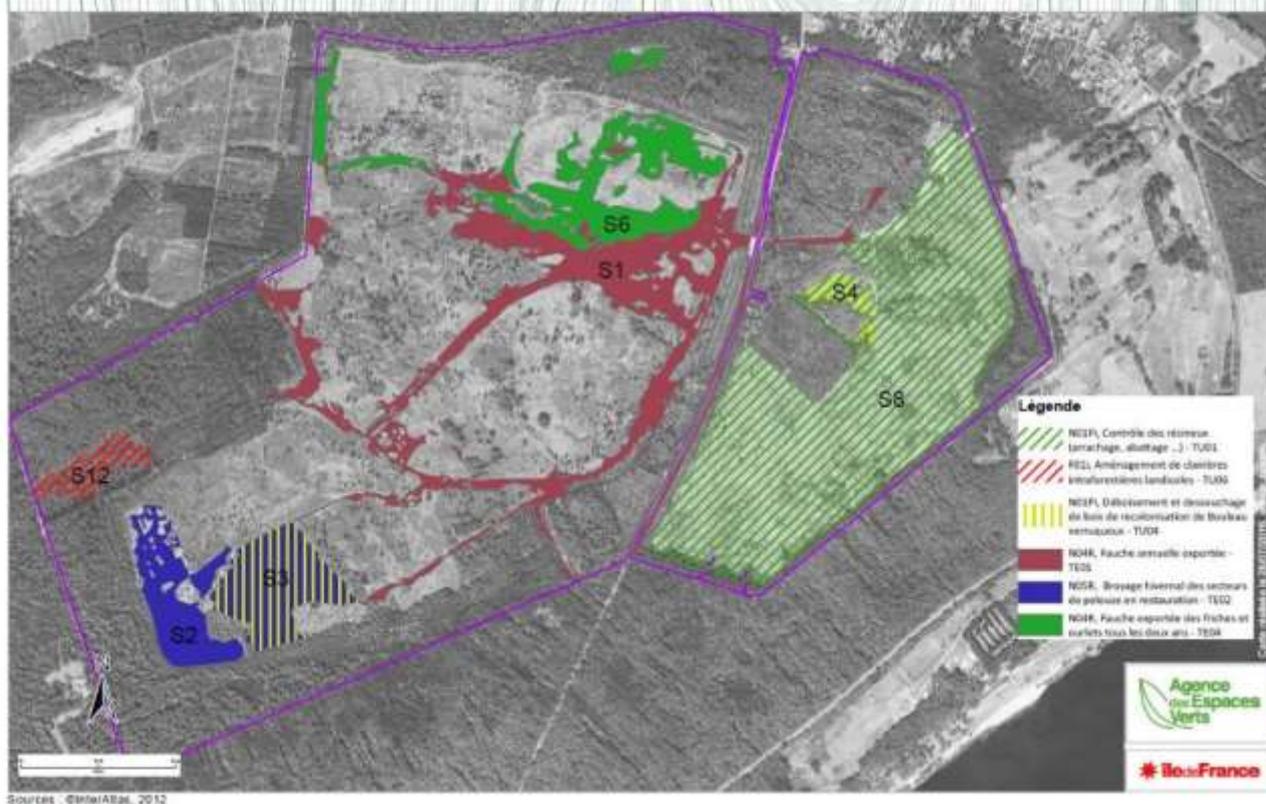
Un contrat Natura 2000 a été signé par l'AEV en décembre 2016 pour :

- la fauche avec export (action No4R) sur 20,4 ha chaque année pendant 5 ans,
- le broyage de pelouses et friches restaurées (action No5R) sur 10,4 ha chaque année pendant 5 ans,
- la fauche exportée des friches et ourlets (action No4R) sur 16,97 ha tous les deux ans
- l'abattage de résineux (action No1Pi) sur 13,40 ha,
- des dessouchages (action No1Pi) sur 5,30 ha.

Toutes ces opérations sont inscrites dans le plan de gestion de la Réserve naturelle régionale, c'est-à-dire qu'elles ont été validées par le Comité consultatif de gestion de la réserve.



**Figure 3** : Après les travaux 2018 de fauche annuelle avec export, RNR de Moisson © AEV, O. Pratte, 2018



**Figure 4** : Localisation des travaux prévus en 2016 sur la RNR de Moisson © AEV, J. Lavalie, 2016

Les milieux de landes et de pelouses sont très rares dans la région et précieux pour l'accueil de espèces suivantes : l'Œdicnème criard, l'Alouette lulu, la Pie-grièche écorcheur et l'Engoulevent d'Europe en nidification, mais également la Bondrée apivore et le Circaète Jean-le-blanc en alimentation.

Il s'avère primordial de continuer à restaurer et à entretenir ces habitats d'espèces pour le maintien et la conservation des populations. Pour cela des interventions mécaniques régulières sont nécessaires, afin d'éviter la fermeture du milieu.

La chargée de mission Natura 2000, Jeanne Lavalie, a réalisé en 2018 le suivi du contrat avec ses collègues gestionnaires de la réserve naturelle régionale de Moisson.

## Entretien des milieux ouverts au sein de l'espace régional de Flicourt



**Figure 5 :** Observatoire de l'espace régional de Flicourt © AEV, J. Laviaille, 2017

Un contrat Natura 2000 a ainsi été signé par l'AEV en décembre 2016 afin de :

- Entretien des milieux favorables à la reproduction de l'œdicnème criard :
  - o gestion par une fauche d'entretien annuelle des milieux ouverts sur 6 ha,
  - o arrachage du Buddleia sur 13 ha, tous les ans,
- Canaliser le public et l'informer de son impact si les cheminements et aménagements de mise en défens ne sont pas respectés, à travers :
  - o le confortement de la haie sur 200 mètres linéaires
  - o le renforcement de la palissade sur 50 mètres linéaires
  - o la pose d'une barrière
  - o la pose de deux panneaux d'information des usagers.



**Figure 6 :** Fauche à cheval sur l'espace régional de Flicourt © AEV/ L'agence Nature- F. Chenel

Les deux chargées de mission Natura 2000 ont réalisé en 2018 le suivi du contrat avec leur collègue Christine Caillière, technicienne responsable de l'espace régional de Flicourt à l'AEV et le technicien responsable de l'entretien, Guillaume Mary. Jeanne Laviaille a organisé, en janvier 2018, une réunion de suivi avec les deux techniciens et la responsable du budget fonctionnement à l'AEV, Claire Nowak. Une première demande de paiement a été transmise en fin d'année 2018.

### Entretien des pelouses des coteaux calcaires de Rosny

L'AEV a signé en décembre 2016 un contrat Natura 2000 pour l'entretien de 9 ha de pelouses calcaires, par pâturage ou fauche avec export réalisée chaque année en septembre – octobre, entre 2016 et 2021.

Le pâturage est jugé préférable à la fauche mécanique notamment en raison de son caractère historique sur le site et par sa compatibilité avec les objectifs de gestion. Au vu de la difficulté à trouver un éleveur pour l'entretien de ces zones ou un prestataire d'éco-pâturage à un coût raisonnable, une fauche avec export a été réalisée en 2016, 2017 et 2018.



**Figure 7 :** Après la fauche avec export réalisée en 2018 sur les pelouses calcaires de la forêt régionale de Rosny-sur-Seine © AEV, N. Prou, 2018

La chargée de mission Natura 2000 a réalisé en 2018 le suivi du contrat, en lien avec son collègue Nicolas Prou, technicien responsable de la forêt régionale de Rosny à l'AEV.

### Restauration de pelouses calcaires sur les coteaux de la forêt régionale de Rosny-sur-Seine

L'Agence des espaces verts a effectué des travaux de réouverture de ces pelouses, la dernière opération ayant eu lieu en 2010. Un contrat Natura 2000 est en cours depuis 2016 sur les 9 hectares de pelouses calcaires existantes pour leur entretien par fauche avec export. La chargée de mission a travaillé en 2017 avec son collègue gestionnaire de la forêt régionale de Rosny-sur-Seine sur un projet de réouverture de nouvelles surfaces aujourd'hui boisées par des résineux, sur une surface de 1,4 ha.

Augmenter la surface et les connectivités écologiques entre les différentes pelouses qui forment de petites poches dans le boisement permettra d'améliorer la résilience et la fonctionnalité de ces milieux rares et fragiles, habitats de l'Alouette lulu en nidification et de la Bondrée apivore en alimentation.

Le projet a été validé par le Comité régional de programmation du 5 décembre 2017, la convention a été signée à l'été 2018 et les travaux devraient être réalisés en 2019.



**Figure 10** : Coteaux calcaires de la forêt régionale de Rosny-sur-Seine © AEV, N. Prou, 2011

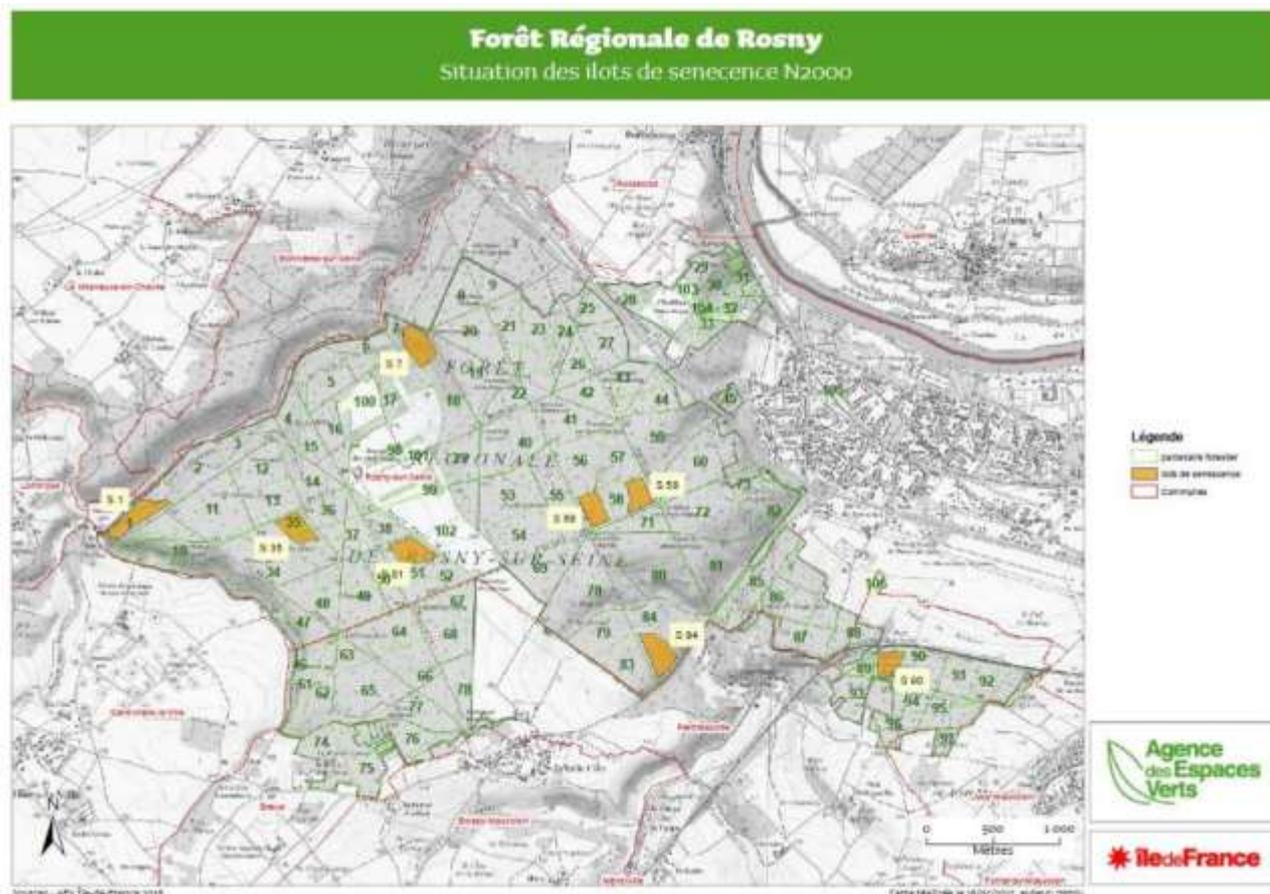
### **2.1.b Nouveaux contrats Natura 2000**

#### Mise en place d'îlots de sénescence en forêt de Rosny

La demande de subvention concernant l'élaboration d'un contrat Natura 2000 forestier pour la mise en place d'îlots de sénescence en forêt régionale de Rosny a bien été validée en Comité régional de programmation. Le marquage des arbres sera réalisé au printemps-été 2019.

La mise en place de ces îlots de sénescence profite aux espèces d'oiseaux forestiers d'intérêt communautaire, les Pics mar et noir, et la Bondrée apivore, en favorisant les gros et vieux arbres qui forment leur habitat de nidification. Cela est également bénéfique pour tout un cortège d'espèces, les oiseaux forestiers utilisant les

cavités des vieux arbres (Sittelle torchepot, Chouette hulotte, Pigeon colombin) mais aussi les chiroptères.



**Figure 9 :** Localisation des îlots de sénescence proposés à un engagement en contrat Natura 2000 © AEV, N. Prou, 2017

### Réhabilitation du radeau à sternes sur le site Lafarge de Sandrancourt

La carrière de Sandrancourt située dans la commune de Saint Martin –La Garenne (78) se trouve dans un secteur de grande sensibilité environnementale notamment d'un point de vue ornithologique. On peut y trouver diverses espèces rares qui sont nicheuses au sein de la carrière : les Œdicnèmes criards, Vanneaux huppés, Hirondelles de rivages...

L'objet du projet concerne la Sterne pierregarin qui fait partie des espèces protégées (Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection) affectionnent les carrières comme lieu de nidification. Conscient de l'importance de ces milieux pour la préservation de l'espèce, Lafarge Holcim Granulat souhaite mettre en place des supports artificiels (radeaux et plateformes). Cela leur permettra aux sternes de s'installer sur des milieux pérennes qui seront préservés durant l'exploitation contrairement à des îlots naturels qui pourraient être détruits pendant l'exploitation.

De plus, il n'y a pas d'habitats naturels favorables pour la nidification et ce malgré un potentiel intéressant : selon les observations, de nombreux couples (douzaines de couples) ont été observés à la recherche de lieu de nidification.

Un radeau à Sterne a été mis en place par Lafarge (sur fonds propres) sur le plan de Sandrancourt en 2014 et accueille chaque année une dizaine de couvées de Sternes. Or, ce radeau est aujourd'hui en mauvais état, il prend l'eau et ne rend plus son office de site de nidification.

La demande de subvention envoyée en fin d'année 2018 a été validée par le Comité régional de programmation en décembre 2018. Le radeau sera installé en mars 2019.

### **2.1.c Projets de contrats Natura 2000**

#### Maintien de milieux ouverts dans la plaine de Guernes

La chargée de mission Natura 2000, Jeanne Lavialle, avait rencontré le Président de l'association de chasse de Guernes le 21 juin 2017, notamment pour lui présenter les différents dispositifs de contractualisation Natura 2000.

L'association de chasse de Guernes est gestionnaire de 7 ha d'anciennes terres agricoles à proximité de la ferme de Flicourt. 5 hectares ont été implantés en couvert herbacé (raygrass) au printemps 2017. L'association a souhaité s'engager dans un contrat Natura 2000 qui permettrait de financer un broyage annuel destiné à maintenir ces milieux ouverts en prévenant l'installation des ligneux.

Ces travaux seraient favorables aux espèces-cibles du site Natura 2000. En effet, l'Œdicnème criard, l'Alouette lulu, le Pie grièche écorcheur et l'Engoulevent d'Europe nichent à proximité et s'alimentent dans le secteur. Le Circaète Jean-le-Blanc et la Bondrée apivore fréquentent aussi la zone pour leur alimentation. Ce couvert formera une zone de refuge et d'alimentation pour ces espèces, et l'Œdicnème et l'Alouette lulu pourraient s'y installer pour nicher.

La chargée de mission Natura 2000, Jeanne Lavialle, a rencontré l'association de chasse le 22 novembre 2017 sur place afin de faire le diagnostic de la parcelle et de discuter de la localisation de la haie que l'association souhaite planter sur la même parcelle. Ce projet de restauration de haies est prévu hors crédits Natura 2000 : les plants doivent être fournis par la fédération de chasse, et la plantation réalisée par les écoles du voisinage.

Le projet a reçu un avis favorable du Comité régional de programmation du 5 décembre 2017.

Avec le changement de chargée de mission en fin d'année 2018, Sophie Coste-Durieux doit reprendre contact avec l'association de chasse et le propriétaire du terrain, M. Chrétien.

## Restauration de milieux ouverts sur l'île Aumône à Mantes

La chargée de mission Natura 2000, Jeanne Laviolle, a rencontré le 4 octobre 2017 M. Alexandre Tollemer, chef des services techniques à la ville de Mantes, pour une visite de terrain sur l'île Aumône et une évaluation des travaux écologiques qu'il serait possible d'engager à travers un contrat Natura 2000.



Les travaux envisagés pour améliorer la qualité écologique des milieux, aujourd'hui envahis de ligneux, et l'accueil de l'avifaune, sont :

- Le rétablissement du fonctionnement hydraulique des canaux qui traversent l'île Aumône par l'installation d'une pompe à oxygénation ;
- Débroussaillages et abattages sur les zones envahies par les ligneux (en régie) ;
- Installation de clôtures pour l'extension du pâturage dans la zone « naturelle » de l'île (ACIF) ;
- Entretien des haies (en régie) ;
- Panneaux d'information des usagers sur les enjeux naturels du site.

**Figure 11** : Canaux de l'île Aumône © AEV, J. Laviolle, 2017

Avec le changement de chargée de mission en fin d'année 2018, Sophie Coste-Durieux doit reprendre contact avec M. Alexandre Tollemer.

**Tableau 3 :** Synthèse des contrats Natura 2000 **ni agricoles ni forestiers** en cours ou terminés au sein de la ZPS des Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny

Contrat	Bénéficiaire	Montant total	Date signature	Actions prévues	Espèces concernées	Surface ou nb	Mesures du DocOb	Avancement
32309D07800-0001	AEV – RNR Moisson	68 726,30 €	14/01/2010	Ouverture et maintien de milieux ouverts	Oedicnème criard Alouette lulu Pie grièche écorcheur Bondrée apivore Circaète Jean le Blanc	32 ha	MO_1	Opération soldée en 2014
32312D07800-0001	BPAL Moisson	10 979,28 €	18/01/2013	Création et pose d'un radeau artificiel	Sterne pierregarin	9 m <sup>2</sup>	ZH_4	Travaux réalisés en février 2013
32313D07800-0006	AEV – RNR Moisson	106 288,82 €	16/10/2013	Milieux ouverts : restauration par débroussaillage lourd + entretien par fauche avec exportation	Oedicnème criard Pie grièche écorcheur Bondrée apivore Circaète Jean le Blanc	82 ha (débroussaillage) et 49 ha (fauche)	MO-1	Travaux réalisés fin 2013. Opération soldée en 2016.
32313D07800-0001	AEV - Domaine de Flicourt	21 621,20 €	16/10/2013	Entretien de milieux ouverts par fauche avec exportation	Oedicnème criard Pie grièche écorcheur Bondrée apivore	5,6 ha	MO-1	Passage en 2013 et 2014. Contrôle service fait sur place en 2014. Opération soldée en 2016.
2016/0706/078-0003	AEV – RNR Moisson	366 156,00 €	02/11/2017	Milieux ouverts : restauration et entretien par gyrobroyage, débroussaillage et fauche	Alouette lulu Oedicnème criard Pie grièche écorcheur Engoulevent d'Europe Bondrée apivore Circaète Jean le Blanc	37 ha fauche 10,5 ha broyage	MO-1	
2016/0706/078-0002	AEV - Domaine de Flicourt	112 639,22 €	02/11/2017	Entretien de milieux ouverts par fauche et élimination d'espèce indésirable, mise en défens et information des usagers	Oedicnème criard Pie grièche écorcheur Bondrée apivore	6 ha fauche 13 ha buddleias 200 ml mise en défens 2 panneaux	MO-1 Freq-2 Freq-3	
2016/0706/078-0004	AEV - Forêt régionale de Rosny	67 500,00 €	02/11/2017	Entretien de milieux ouverts par fauche et pâturage	Alouette lulu Bondrée apivore	9 ha	MO-1 MO-2	
2017/0706/078-0004	AEV - Forêt régionale de Rosny	94 227,00 €	24/10/2018	Restauration de pelouses	Alouette lulu Bondrée apivore	2 ha	MO-1	

## 2.2 Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatique

Pour la campagne PAC de 2018, la chargée de mission Natura 2000, Jeanne Laviolle, a pris contact avec les agriculteurs exploitant des parcelles dans le site Natura 2000 des Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny, afin de leur présenter les MAEC ouvertes à la contractualisation et de signer de nouveaux engagements avec ceux qui le souhaitaient.

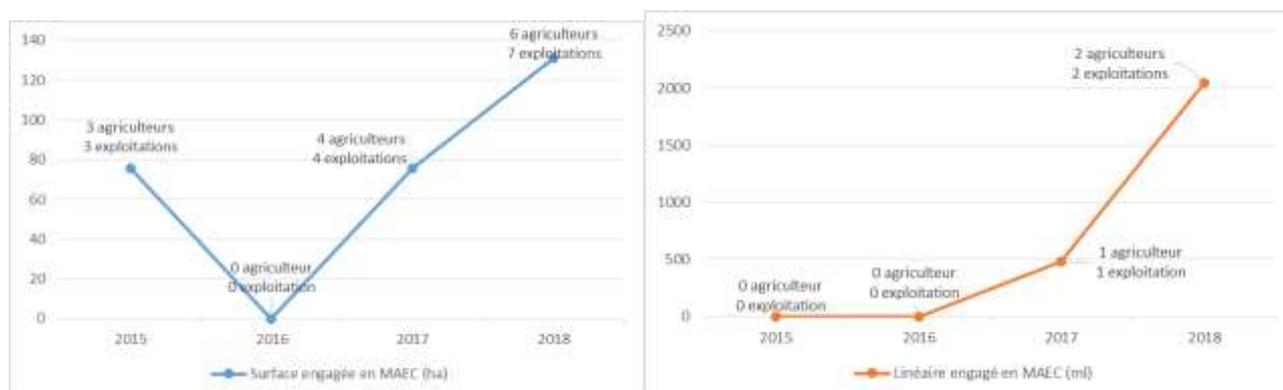
Ainsi, six agriculteurs (dont un sur deux exploitations) se sont engagés en 2018, dont cinq nouveaux. Cela représente, en termes de surface, 131,21 ha de parcelles en MAEC soit 12,3% de la SAU de la ZPS.

Les deux chargées de mission Natura 2000 ont consacré huit demi-journées à des visites sur les exploitations entre janvier et décembre 2018. Ces visites avaient pour objectif de constituer les dossiers avec les agriculteurs qui se sont engagés.

La chargée de mission Natura 2000, Jeanne Laviolle, a participé à la CRAEC du 13 mars 2018. Les deux chargées de mission ont rencontré, lors d'une réunion régionale, les chargés de mission PAEC le 27 septembre 2018 pour discuter de la prochaine programmation.

La chargée de mission Natura 2000, Sophie Coste-Durieux, a réalisé le bilan des MAEC engagées depuis 2015 demandé par la Région Ile-de-France pour l'agrément du PAEC pour les campagnes 2019 et 2020.

**Graphiques 1 et 2 :** Surfaces / linéaire et nombre d'agriculteurs / d'exploitations engagés par mesure et par an au sein du territoire entre 2015 et 2018



Une évolution positive de la démarche est constatée. **Sur les vingt agriculteurs présents sur le PAEC, dix ont des contrats et l'ensemble des parcelles en MAEC s'étend sur 282,45 hectares soit 27% de la SAU de la ZPS.**

### 2.2.a Présentation du Programme Agro-Environnemental et Climatique 2015-2020

Dans le **Tableau 4** à la page suivante figurent les principales mesures ouvertes sur le territoire en 2018.

**Tableau 4 :** Tableau récapitulatif des mesures ouvertes sur le territoire en 2018

Type d'habitat ou de couvert	Nom et code des mesures	Engagements unitaires	Objectifs de la mesure	Caractéristiques de la mesure	Rémunération en €/an
COUVERT	IF_MOIS.HE50	COUVER_05	Création et entretien d'un couvert herbacé	implantation avant 15 mai 1e année* pas d'intervention mai-juillet récolte interdite zéro fertilisation, zéro phyto	390,94 €/ ha
COUVERT	IF_MOIS.HE70	COUVER_07	Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique ou floristique	implantation avant 15 mai 1e année* pas d'intervention 15 avril - 15 janv. récolte et pâturage interdits zéro fertilisation, zéro phyto	600 €/ ha
COUVERT	IF_MOIS.HE71	COUVER_07 avec étalement	Création et entretien d'un couvert favorable à l'Oedicnème criard	implantation avant 15 mai 1e année* Couvert sur 50% surf : glissant. pas d'intervention 15 avril - 15 janv. récolte et pâturage interdits zéro fertilisation, zéro phyto	300 €/ ha
COUVERT	IF_MOIS.HE80	COUVER_08	Amélioration d'un couvert déclaré en gel	implantation avant 15 mai 1e année* pas d'intervention mai-juillet récolte et pâturage interdits zéro fertilisation, zéro phyto	160 €/ ha
COUVERT	IF_MOIS.HE33	COUVER_06 + HERBE_03	Création et gestion extensive de prairies avec absence de fertilisation azotée	implantation avant 15 mai 1e année* retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	450 €/ha
COUVERT	IF_MOIS.HE37	COUVER_06 + HERBE_03 + HERBE_04	Création et gestion extensive de prairies avec absence de fertilisation azotée et ajustement de la pression de pâturage	implantation avant 15 mai 1e année* <b>pâturage moyen 0,3-1,2 UGB/ha</b> pâturage instantané < 1,4 UGB/ha <b>ou retard de fauche 15 juin</b> retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	450 €/ha
COUVERT	IF_MOIS.HE39	COUVER_06 + HERBE_03 + HERBE_06	Création et entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	implantation avant 15 mai 1e année* retard de fauche 1er août pas de pâturage ou regain seulement retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	450 €/ ha

Type d'habitat ou de couvert	Nom et code des mesures	Engagements unitaires	Objectifs de la mesure	Caractéristiques de la mesure	Rémunération en €/an
SURFACES EN HERBE	IF_MOIS.HE03	HERBE_03	Gestion extensive de prairies avec absence de fertilisation azotée	retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	130,57 €/ ha
SURFACES EN HERBE	IF_MOIS.HE07	HERBE_03 HERBE_04	(Création et) entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec ajustement de la pression de pâturage	<b>pâturage moyen 0,3-1,2 UGB/ha</b> pâturage instantané < 1,4 UGB/ha <b>ou retard de fauche 15 juin</b> retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	206,01 €/ha
SURFACES EN HERBE	IF_MOIS.HE09	HERBE_03 HERBE_06	Entretien d'un couvert herbacé sans fertilisation avec retard de fauche	retard de fauche 1er août pas de pâturage ou regain seulement retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	353,43 €/ ha
MILIEUX OUVERTS	IF_MOIS.HE25	OUVERT_02 HERBE_03 HERBE_09	Ouverture d'un milieu en déprise agricole et gestion pastorale	plan de gestion pastoral obligatoire maîtrise des refus hors avril-août retournement interdit zéro fertilisation, zéro phyto	301,43 €/ ha
LINEAIRE (haie)	IF_MOIS.HA02	LINEA_01	Entretien de haies	2 tailles min/5 ans hors mars-juillet taille des 2 côtés de la haie	0,36 €/ml
LINEAIRE (arbres)	IF_MOIS.AR02	LINEA_02	Entretien d'arbres isolés ou en alignements	2 tailles min/5 ans hors mars-sept	7,92 €/ arbre engagé
LINEAIRE (ripisylve)	IF_MOIS.RIo2	LINEA_03	Entretien de ripisylves	PLAN DE GESTION FIXANT : 2 tailles min/5 ans hors mars-sept	1,01 €/ ml
LINEAIRE (bosquet)	IF_MOIS.BO02	LINEA_04	Entretien de bosquets	2 tailles min/5 ans hors mars-sept	145,85 €/ha
LINEAIRE (bandes refuges)	IF_MOIS.HE01	LINEA_08	Entretien de bandes refuges sur prairies	Pas d'intervention mars-août	0,49 €/ ml
*dérogation pour les parcelles implantées en culture d'hiver en 2017 : implantation avant le 20 septembre 2017					
** MAEC au titre de la Campagne PAC précédente					
*** légumineuses pures interdites : mélange avec graminées obligatoire					

## 2.2.b Synthèse sur la signature des MAEC

**Tableau 5 :** Synthèse des engagements MAEC souscrits en 2018 par 6 agriculteurs

MAEC	Bénéficiaire	Montant/ha	Montant total/an	Actions prévues	Espèces concernées	Surface	Mesures du DocOb
HE71	JOUY JOELLE	300,00 €	3 054,00 €	Création et entretien d'un couvert favorable à l'œdicnème criard	œdicnème criard	10,18 ha	Agri-10
HE33	JOUY JOELLE	450,00 €	2 817,00 €	Création et gestion extensive de prairies	œdicnème criard, Bondrée apivore, Pie-grièche écorcheur	6,26 ha	Agri-3
HE70	TAILLARD REGIS	600,00 €	26 682,00 €	Création et entretien d'un couvert d'intérêt avifaunistique	œdicnème criard, Bondrée apivore, Pie-grièche écorcheur	44,47 ha	Agri-9
HE03	TAILLARD REGIS	130,57 €	690,71 €	Gestion extensive de prairies avec absence de fertilisation azotée	œdicnème criard, Bondrée apivore, Pie-grièche écorcheur	5,29 ha	Agri-3
HA02	TAILLARD REGIS	0,36 €	59,4 €	Entretien de haies	Bondrée apivore, Pic noir, Pie-grièche écorcheur	165 ml	Agri-1
BO02	TAILLARD REGIS	145,85 €	16,04 €	Entretien de bosquet	Pic mar, pic noir	0,11 ha	
HE09	VANDEPUTTE OSWALD (EARL)	353,43 €	2 276,10 €	Entretien de prairies avec retard de fauche	œdicnème criard, Bondrée apivore, Pie-grièche écorcheur	6,44 ha	Agri-3
HE09	VANDEPUTTE OSWALD (EARL DU RALLYE)	353,43 €	8 970,05 €	Entretien de prairies avec retard de fauche	œdicnème criard, Bondrée apivore, Pie-grièche écorcheur	25,38 ha	Agri-3
HE70	LECOQ SARAH (EARL DE LA FERME DU BEAUVOYER)	600,00 €	1 488,00 €	Création et entretien d'un couvert d'intérêt avifaunistique	œdicnème criard, Bondrée apivore, Pie-grièche écorcheur	2,48 ha	Agri-9
HE03	LECOQ SARAH (EARL DE LA FERME DU BEAUVOYER)	130,57 €	66,59 €	Gestion extensive de prairies avec absence de fertilisation azotée	œdicnème criard, Bondrée apivore, Pie-grièche écorcheur	0,51 ha	Agri-3
HE70	POYER OLIVIER	600,00 €	1 692,00 €	Création et entretien d'un couvert d'intérêt avifaunistique	œdicnème criard, Bondrée apivore, Pie-grièche écorcheur	2,82 ha	Agri-9
HE71	POYER OLIVIER	300,00 €	3 515,00 €	Création et entretien d'un couvert favorable à l'œdicnème criard	œdicnème criard	11,72 ha	Agri-10
HE03	POYER OLIVIER	130,57 €	250,69 €	Gestion extensive de prairies avec absence de fertilisation azotée	œdicnème criard, Bondrée apivore, Pie-grièche écorcheur	1,92 ha	Agri-3

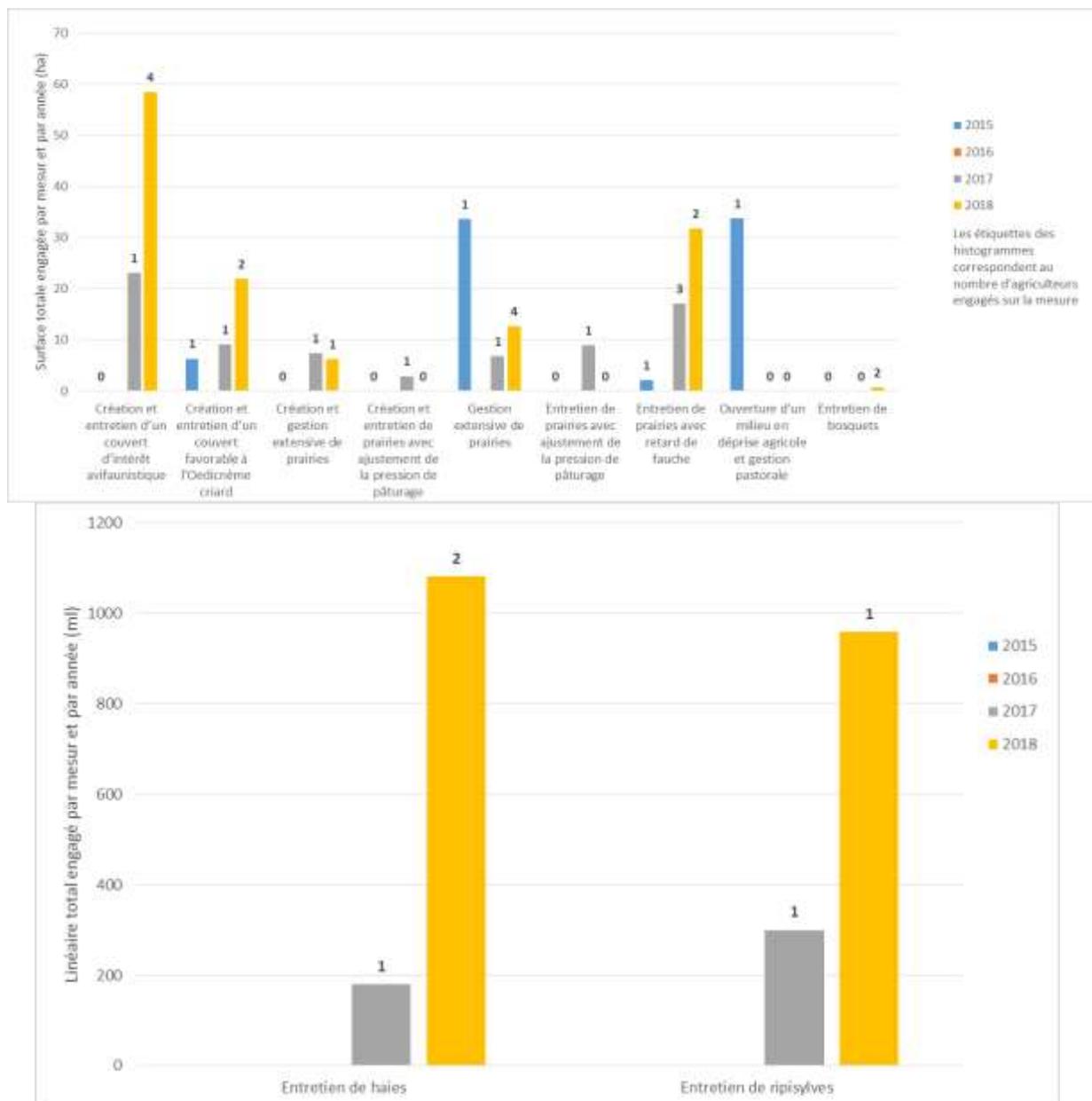
HA02	POYER OLIVIER	0,36 €	330,48 €	Entretien de haies	Bondrée apivore, Pic noir, Pie-grièche écorcheur	918 ml	Agri-1
RI02	POYER OLIVIER	1,01 €	969,60 €	Entretien de ripisylves	Pic noir, martin-pêcheur, milan noir	960 ml	Agri-2
BO02	POYER OLIVIER	145,85 €	78,17 €	Entretien de bosquet	Pic mar, pic noir	0,536 ha	
HE70	RIBOT ROSEMARIE (SCEA LES LONGS BARTS)	600 €	5 244 €	Création et entretien d'un couvert d'intérêt avifaunistique	Œdicnème criard, Bondrée apivore, Pie-grièche écorcheur	8,74 ha	Agri-9
HE03	RIBOT ROSEMARIE (SCEA LES LONGS BARTS)	130,57	652,85 €	Gestion extensive de prairies avec absence de fertilisation azotée	Œdicnème criard, Bondrée apivore, Pie-grièche écorcheur	5	Agri-3

**Tableau 6** : Synthèse des engagements MAEC par secteur et par mesure

	Création et entretien d'un couvert d'intérêt avifaune	Création et entretien d'un couvert à Oedicnème criard	Création et gestion extensive de prairies	Gestion extensive de prairies	Entretien de prairies avec retard de fauche	Entretien de haies	Entretien de ripisylves	Entretien de bosquet
Code : IF_MOIS_	HE70	HE71	HE33	HE03	HE09	HA02	RI02	BO02
Secteurs	600 €/ha	300€/ha	450 €/ha	130,57 €/ha	353,43 €/ha	0,36 €/ml	1,01 €/ml	145,85 €/ha
FRENEUSE		10,18	6,26					
GUERNES	53,21			10,29		165		0,11
FOLAINVILLE DENNEMONT	2,82	11,72		1,92			960	0,536
ILE DE SAINT MARTIN LA GARENNE					31,82	918		
ROSNY	2,48			0,51				
<b>TOTAUX 2018</b>	<b>58,51</b>	<b>21,9</b>	<b>6,26</b>	<b>12,72</b>	<b>31,82</b>	<b>1 083</b>	<b>960</b>	<b>0,646</b>

**Graphiques 3 et 4 :** Surfaces, linéaire et nombre d'exploitations engagés par mesure et par an au sein du territoire entre 2015 et 2018

NB : dans ce graphique ne figurent que les mesures ayant été souscrites jusqu'à présent



### 2.3 Animation de la charte Natura 2000

La Charte Natura 2000 du site des Boucles de Moisson, de Guernes et de la forêt de Rosny permet une prise en compte basique des enjeux de conservation des espèces désignées à travers des actions de gestion courantes et non contraignantes. Le signataire s'engage à respecter les points prévus par grands types de milieux (forêts, milieux ouverts, milieux humides, agricoles, loisirs) sur les parcelles cadastrales concernées.

Aucun propriétaire n'a encore signé la charte Natura 2000 de ce site. En 2018, plusieurs propriétaires ont fait savoir qu'ils étaient intéressés. La nouvelle chargée de mission reprendra contact, en 2019, avec eux.

### **3 Évaluation des incidences des projets**

La chargée de mission Natura 2000 est souvent sollicitée dans le cadre de l'évaluation des incidences Natura 2000 (EIN) soit par les pétitionnaires à la recherche d'un accompagnement, soit par les services instructeurs pour avis.

Les dossiers d'EIN sur lesquels la chargée de mission s'est impliquée en 2018 sont :

- Épreuves de moto trial sur la base de loisirs des boucles de la Seine : rendez-vous avec M. Olivier Quenolle, président de l'association de moto-trials, qui organise deux événements par an sur l'île de loisirs des Boucles de Seine : sortie terrain pour discuter de l'adaptation des dates et des parcours.
- Débroussaillage et abattage d'arbres dans le Bois des Beurons en forêt régionale de Rosny-sur-Seine
- Manifestation sportive de ball trap sur Saint Martin la Garenne
- Championnat de France de cyclisme
- ITON Seine SAS : exploitation d'un ancien site de carrières pour concasser, cribler et stocker des matériaux inertes
- Coupe de résineux sur le Domaine régional de Flicourt par Lafarge
- Pique-nique organisé par DACIA sur la base de loisirs des boucles de la Seine

### **4 Suivis scientifiques et techniques**

Le suivi des populations des espèces de la Directive fréquentant la ZPS ne peut être réalisé par l'animatrice Natura 2000 seule, en raison de la charge de travail que représentent l'animation et la gestion technique, administrative et financière de trois sites Natura 2000. Nous remercions les ornithologues bénévoles œuvrant sur le territoire et nous faisant bénéficier de leur expertise, en particulier Gérard Baudoin, Corinne Dumont, Eric Grosso, Laurence Boiteux, François Lelièvre, Rémi Jugieux, Isabelle Lhermitte, Christian Fouqueray, Jean-Claude Chantelat et Martial Colas.

#### **Le suivi ornithologique de la ZPS est assuré à travers les volets d'observation suivants :**

- les observations ponctuelles de l'animatrice,
- des échanges avec les ornithologues du secteur,
- des comptages ponctuels par espèce organisés par l'animatrice et réalisés avec des classes de BTS GPN, des collègues de l'AEV, ou les ornithologues bénévoles,
- les comptages annuels Wetlands,
- la collecte de données des gestionnaires de différents sites (AEV, PNR Vexin...),
- les suivis que réalise Gérard Baudoin sur certaines propriétés régionales.

Pour les synthèses, de précieuses données sont communiquées, d'une part les données ornithologiques extraites de la base de données Cettia-IDF sur l'ensemble du site Natura 2000, transmises par l'Agence régionale pour la Biodiversité, d'autre part la consultation des observations sur le site internet faune-idf.fr (Corif), et enfin les observations personnelles et les échanges de l'animatrice avec Gérard Baudoin qui lui fait part de ses analyses et de son expertise du territoire.

Ce bilan présente la synthèse des données sur les années 2017 et 2018 (travail réalisé avec l'aide de Gérard Baudoin les 14 décembre 2018 et 8 janvier 2019)

Espèce en 2009	Valeur patrimoniale et risque (Docob)	Remarque (Docob)	Situation 2017/2018
<p><b>Alouette lulu</b> 11 couples</p>	<p><b>Valeur patrimoniale : Très forte</b> ; Vulnérable IDF ; Non menacé Fr</p> <hr/> <p><b>Risque : Assez fort</b> ; Population faible et localisée Menaces : enfrichement des prairies rases et fréquentation du public En augmentation (dépendante entretien RNR Moisson)</p>	<p><b>Dépendance mesures de gestion favorables aux prairies rases parsemées de buissons</b></p>	<p>1 couple nicheur certain sur 2017 -2018</p> <p>2017 : 1 couple nicheur probable sur la boucle de Guernes 8 couples nicheurs probables sur la boucle de Moisson</p> <p>2018 : 5 territoires possibles sur la boucle de Moisson 4 couples nicheurs probables sur la boucle de Moisson 1 couple nicheur probable sur la boucle de Guernes</p> <p>Attention : prospection insuffisante pour cette espèce sauf au sein de la Réserve naturelle régionale de Moisson. Un suivi plus poussé pourrait être organisé pour les prochaines années.</p>
<p><b>Œdicnème criard</b> 34-41 couples</p>	<p><b>Valeur patrimoniale : Forte</b> ; « Quasi menacé » IDF ; Non menacé Fr.</p> <hr/> <p><b>Risque : Fort</b> ; rare et relativement localisée. ZPS : plus importante population IDF Menaces : fermeture des pelouses et friches de recolonisation de carrières</p>	<p><b>Régression prévisible en l'absence de mesures de conservation et de gestion</b></p>	<p>2017 : 17 couples nicheurs certains et 4 couples probables sur la boucle de Guernes. 2 couples certains, 3 couples probables et 1 couple possible (pas de preuve) sur la boucle de Moisson</p> <p>2018 : 1 couple certain et 3 couples probables sur la boucle de Moisson. 7 couples nicheurs certains, 9 couples probables, 27 couples possibles sur la boucle de Guernes</p>
<p><b>Engoulevent d'Europe</b> 9-14 couples</p>	<p><b>Valeur patrimoniale : Forte</b> ; Quasi menacé IDF ; Non menacé Fr.</p> <hr/> <p><b>Risque : Assez fort</b> ; population faible et localisée après forte régression. Menaces : boisement des landes</p>	<p><b>Dépendance à la mise en œuvre de mesures de gestion favorables aux landes</b></p>	<p>Pendant 3 ans un chanteur sur Guernes mais il n'a pas été entendu en 2017-2018</p> <p>2017- 2018 : une dizaine de couples probables en boucle de Moisson partie Réserve naturelle régionale de Moisson. Il n'y a pas eu de prospection en dehors</p> <p>Espèce en limite d'aire de répartition.</p>

<b>Sterne pierregarin</b> 2-3 (-15) couples	<b>Valeur patrimoniale : Assez forte ;</b> Vulnérable IDF ; Non menacé Fr.	<b>Risque de disparition en l'absence de mesures de conservation</b>	2017 : 11 couples sur la boucle de Guernes 2018 : 16 couples minimum sur la boucle de Guernes
	<b>Risque : Fort ;</b> Population faible, menacée par le dérangement par le public		2017-2018 : 15 couples de nicheurs pour des natalités de 42 (2017) et 47 (2018) juvéniles sur Boucle de Moisson – Base de loisirs des boucles de la Seine
<b>Pie-grièche écorcheur</b> 5-6 couples	<b>Valeur patrimoniale : Forte ;</b> Quasi menacé IDF et Fr.	<b>Risque de régression à long terme en l'absence de gestion des landes et pelouses piquetées, haies arbustives</b>	2017 : 2 couples certains sur la boucle de Moisson mais à corrélérer avec le nombre d'observations 2 couples certains sur la boucle de Guernes
	<b>Risque : Moyen ;</b> Population faible et localisée mais stable. Habitats menacés par évolution en boisements, disparition des haies.		2018 : 3 à 7 couples certains sur la RNR (boucle de Moisson) 1 couple nicheur certain sur la boucle de Guernes  Une espèce à étudier d'un peu plus près
<b>Bondrée apivore</b> 7-8 (-10) couples	<b>Valeur patrimoniale : Moyenne ;</b> Vulnérable IDF ; non menacé Fr.	<b>Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières</b>	Présence (1 couple certain sur la boucle de Moisson en 2017, 1 couple probable sur la boucle de Guernes en 2017/2018)
	<b>Risque : Faible ;</b> Risque d'altération de ses habitats de chasse moyen ; de reproduction faible		
<b>Circaète Jean-le-Blanc</b> 2-4 individus	<b>Valeur patrimoniale : Très forte ;</b> Espèce très rare et nicheuse marginale IDF ; non menacé Fr.	<b>Population non nicheuse actuellement non dépendante de mesures de conservation particulières</b>	2017 : 1 individu observé  Aucune observation en 2018
	<b>Risque : Faible ;</b> non nicheur. Risque d'altération de ses habitats de chasse moyen		
<b>Milan noir</b> 1 couple irrégulier	<b>Valeur patrimoniale : Très forte ;</b> Espèce rare, Vulnérable IDF ; non menacé en Fr.	<b>Situation de l'espèce indépendante de l'état des habitats et des activités au sein de la ZPS tant que l'espèce est un nicheur irrégulier</b>	2017 : tentative de nidification qui a échoué sur la boucle de Guernes  2018 : 1 couple sur la boucle de Guernes
	<b>Risque : Faible ;</b> Nidification irrégulière, population très faible et isolée mais habitat peu menacé		

<b>Martin-pêcheur d'Europe</b> 2 (5-10) couples	<b>Valeur patrimoniale : Moyenne</b> ; Espèce assez rare IDF, bien répartie ; Vulnérable Fr.	<b>Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières</b>	Aucune idée des effectifs  2017-2018 : observations sur la- Boucle de Guernes – Flicourt et chemin des moutons 1 couple potentiel sur chacun de ces secteurs  L'espèce se situe en limite du site Natura 2000. 1 à 2 couples du côté de Mantes-la-Jolie
	<b>Risque : Faible</b> ; Les berges abruptes sont peu menacées dans leur globalité		
<b>Pic mar</b> 13 couples	<b>Valeur patrimoniale : Moyenne</b> ; Espèce assez commune, en augmentation et non menacée IDF et Fr.	<b>Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières</b>	Une vingtaine de couples sur 2017-2018
	<b>Risque : Faible</b> ; Habitats peu menacés		
<b>Pic noir</b> 3 couples	<b>Valeur patrimoniale : Moyenne</b> ; Espèce assez rare, en augmentation et non menacée IDF et Fr.	<b>Populations stables non dépendantes de mesures de conservation particulières</b>	A priori 2 couples sur 2017-2018

### Comptages des territoires de Pic mar et Pic noir en forêt de Rosny

Aux mois de février et mars 2018, l'ornithologue bénévole Gérard Baudoin a poursuivi le recensement des territoires de nidification du Pic mar et du Pic noir. La technique de la « repasse » est utilisée sur des mailles prédéfinies dans le massif régional (secteurs accessibles en voiture).

Pour compléter ce suivi, la chargée de mission Natura 2000, Jeanne Laviaille, a organisé en 2018 deux journées de suivi (8 et 15 mars) avec des classes de BTS GPN Paris-Diderot, qu'elle avait préparées avec les étudiants par une session de deux heures en classe, le 7 mars. Le protocole utilisé a été élaboré avec l'aide de l'ANVL et de Gérard Baudoin.

Du 11 au 20 juillet 2018, une stagiaire BTS GPN, Anne-Lise Thibierge, a saisi les données des suivis Pics sur la forêt de Rosny-sur-Seine sur Cettia, <http://cettia-idf.fr/bdd>, et a réalisé un travail cartographique.

### Recherche d'habitats d'espèces :

Le projet est d'utiliser les données récoltées par l'ONF lors des martelages pour les relevés des habitats d'espèces : l'idée serait de faire une courte session de sensibilisation avec Gérard Baudoin à l'ONF un jour de martelage, sur l'importance de renseigner le maximum de détails sur les arbres bios (loges, nids, cavités...) et pour expliquer l'utilisation qui pourrait être faite de ces données (prospection de ces habitats en période de reproduction pour trouver des preuves de reproduction ce qui permettrait de connaître la valeur écologique de la forêt et offrir un meilleur ciblage des zones à protéger). La méthodologie a été préparée avec Gérard Baudoin le 16 janvier 2018 sur le terrain et le 2 mars 2018 chez lui. Le 8 mars 2018 a été réalisé un travail concerté sur le projet avec les gestionnaires de la forêt de Rosny (N. Prou, F. Malvoisin), le technicien ONF référent Julien, et deux naturalistes (C. Dumont, G. Baudoin)

Le 25 janvier 2018, l'animatrice Jeanne Laviaille a organisé une journée d'inventaire des habitats d'espèces (nids, loges, cavités) en hiver (arbres nus) avec cinq classes de BTS GPN de Paris-Diderot, sur les Boucles de Moisson, de Guernes et en forêt de Rosny. La préparation du protocole et des itinéraires ont été réalisés avec Gérard Baudoin. L'animatrice Jeanne Laviaille a contacté les propriétaires sur la boucle de Guernes pour les autorisations d'accès (Lafarge, Société d'exploitation du domaine de la Garenne de Sandrancourt) et sur toute la ZPS (AEV, associations de chasse et mairies)

### Rencontres ornithologiques et inventaires divers :

Le samedi 13 janvier 2018, l'animatrice Jeanne Laviaille a participé aux comptages Wetlands sur l'île de loisirs des Boucles de Seine et les autres plans d'eau de la boucle de Moisson, qui ont confirmé leur importance régionale pour l'accueil des oiseaux d'eau hivernants.

Le 22 février 2018, l'animatrice Jeanne Laviaille a rencontré des ornithologues historiques de la Boucle de Moisson, Jean-Claude Chantelat et Martial Colas, pour échanger notamment sur les enjeux ornithologiques de la forêt communale de Moisson et de la manière dont elle pourrait être mise en valeur.

Le 10 août 2018, l'animatrice Jeanne Laviaille a organisé une journée de recherche de nids occupés par la Bondrée apivore. La méthodologie a été élaborée avec Gérard Baudoin et, à l'aide des données récoltées le 25 janvier 2018. L'AEV et la LPO ont participé. Plusieurs individus ont été observés sur Moisson et Rosny-sur-Seine sans certitude sur la nidification dans la ZPS.

Le 19 octobre 2018, l'animatrice Sophie-Coste Durieux a rencontré, sur le terrain, Gérard Baudoin qui lui a présenté les deux boucles de la ZPS.

## **5 Information, communication, sensibilisation**

### **5.1 Création et mise à jour d'outils de communication**

Sont concernés les média suivants :

- **Le site internet** dédié : <http://boucledemoisson.n2000.fr/>

La communication de Natura 2000 a continué de s'articuler autour du renseignement progressif des pages internet du site web dédié à ce site Natura 2000.

### **5.2 Prises de contact avec des partenaires potentiels**

Pour leur exposer la démarche Natura 2000 et les collaborations possibles, la chargée de mission Natura 2000, Jeanne Lavalie, a rencontré en 2018 :

- La nouvelle responsable foncier environnement de Lafarge Holcim pour le site de Sandrancourt, Armelle Mousseigne ; discussion autour des projets dont pourrait bénéficier avec notamment le radeau à sternes qui sera installé en mars 2019 et, la charte Natura 2000.

### **5.3 Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire**

La chargée de mission Natura 2000, Jeanne Lavalie, a participé :

- les 19 janvier et 6 septembre 2018 à la réunion transversale de territoire Nord-Ouest de l'AEV. Elle a présenté les actualités Natura 2000 sur la ZPS aux techniciens de l'AEV qui travaillent sur ce secteur.
- Le 13 juin 2018, au Comité consultatif de gestion de la Réserve naturelle régionale de Moisson.
- les 23 et 24 juin, exposition kakemono Natura 2000 à la fête du village de Guernes par l'association Airsoft.

### **5.4 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site**

#### Réseau Natura 2000 en Île-de-France

Entre le 2 et le 10 janvier 2018, la chargée de mission Natura 2000, Jeanne Lavalie a fait remonter à la DRIEE, les tableaux d'état des populations des trois sites qu'elle anime pour la révision du FSD.

Le 17 avril 2018, la chargée de mission Natura 2000, Jeanne Lavalie, a présenté au service Nature et Biodiversité de la Région Ile-de-France, les réalisations de la mission Environnement de l'AEV.

Le 17 mai 2018, la chargée de mission Natura 2000, Jeanne Lavalie, a présenté au service Agriculture de la Région Ile-de-France, les réalisations de la mission Agriculture de l'AEV.

Le 1er juin 2018, la chargée de mission Natura 2000, Jeanne Lavalie, a participé à la journée de formation du CBNBP sur l'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcaires, sur la butte du Hutrel à Saint Martin la Garenne (financée par la DRIEE dans le cadre de l'animation Natura 2000 en IDF).

Le 4 décembre 2018, la chargée de mission Natura 2000, Sophie Coste-Durieux, a participé à la journée d'échanges organisée chaque année par la DRIEE. En 2018, cette journée s'est déroulée sur le site Natura 2000 Étang de Saint-Quentin-en-Yvelines.

#### Propriétés régionales en périmètre Natura 2000

D'autre part, hors sites Natura 2000 animés par l'AEV, de nombreuses propriétés régionales se trouvent en périmètre Natura 2000 : environ 3100 ha de parcelles gérées par l'AEV sont concernés. L'animatrice Natura 2000 joue le rôle d'intermédiaire entre la structure animatrice et le technicien responsable du site à l'AEV. Il suit donc la vie de ces sites de manière variable en fonction de l'importance des enjeux Natura 2000 sur les propriétés régionales concernées et de l'avancement des différents DocOb. Pour rappel, les ZPS et ZSC concernées sont :

- Sites de Seine Saint Denis,
- Massif de Rambouillet,
- Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines,
- Coteaux et boucles de la Seine,
- Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents,
- Bassée et plaines adjacentes,
- La Bassée.

Ainsi, Les deux chargées de mission Natura 2000 ont accompagné ponctuellement les techniciens dans leurs demandes de subvention respectives pour des contrats Natura 2000 qui concernent la ZPS des sites de la Seine-Saint-Denis et la ZSC des Coteaux et boucles de la Seine. Ces demandes de subvention ont été envoyées en fin d'année 2018.

## **6 Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site**

La chargée de mission Natura 2000 veille à ce que les décisions d'aménagement du territoire soient en accord avec les objectifs du DocOb. Pour cela, elle se rend aux différentes réunions et comités sur les sujets qui peuvent toucher aux enjeux Natura 2000 (urbanisme, aménagement, études...)

### RNR de Moisson

La chargée de mission Natura 2000 a travaillé en étroite collaboration avec son collègue Olivier Pratte, conservateur de la réserve naturelle régionale de Moisson afin de veiller à la bonne articulation de la mise en œuvre du plan de gestion de la réserve et du Docob.

## **7 Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site**

### **7.1 Organisation de la gouvernance du site**

#### **7.1.a Organisation des réunions du comité de pilotage**

Monsieur Daniel Gouriou, Maire de Moisson, est le Président du Comité de pilotage depuis 2015. La chargée de mission Natura 2000, Jeanne Lavielle, a travaillé avec lui le 22 février 2018.

Sophie Coste-Durieux l'a rencontré, pour la première fois, le 19 octobre 2018 afin de se présenter en tant que nouvelle chargée de mission Natura 2000.

Ils ont discuté du renouvellement de sa candidature en préparant ensemble, un courrier destiné au Préfet. La prochaine date de Copil a également été décidée, il se tiendra le 7 février 2019 dans les locaux de l'AEV au sein de la forêt régionale de Rosny-sur-Seine.

#### **7.1.b Réunions ou rencontres avec les services de l'État**

Les chargées de mission Natura 2000 ont rencontré les responsables Natura 2000 de la DDT des Yvelines pour une réunion de cadrage le 28 septembre 2018.

La chargée de mission Natura 2000, Sophie Coste-Durieux, a également rencontré la DRIEE (mission Natura 2000) et la DDT 78 le 6 décembre 2018 pour faire le point sur l'animation des sites sur le département des Yvelines.

De plus, les deux chargées de mission Natura 2000 ont échangé tout au long de l'année avec les missions Natura 2000 de la DDT des Yvelines et de la DRIEE, notamment pour le suivi régulier des évaluations d'incidences Natura 2000 et des contrats Natura 2000 en cours sur la ZPS.

Elles ont aussi été en contact avec le service agriculture de la DDT des Yvelines pour le suivi des dossiers MAEC.

### **7.2 Gestion administrative et financière**

#### Préparation des conseils d'administration et habilitations à signer du Président de l'AEV

En tant que collectivité territoriale, agissant pour le compte de la Région Ile de France, l'AEV est dotée d'un conseil d'administration qui habilite sa Présidente à signer les documents officiels. Ainsi, la chargée de mission Natura 2000 prépare pour les différents conseils les délibérations et rapports permettant la signature des conventions cadre, des conventions financières, demandes de paiement, de la Charte et notamment des contrats Natura 2000.

#### Suivi administratif et financier

Chaque année, la chargée de mission Natura 2000 dépose une demande de subvention pour l'animation de la mise en œuvre du Docob auprès de la DRIEE. Elle dépose également la demande de paiement relative à l'animation de l'année précédente, et procède au suivi administratif et financier de l'animation.

De plus, la chargée de mission Natura 2000 s'occupe également du suivi administratif et financier des contrats Natura 2000 dont l'Agence des espaces verts bénéficie en tant que gestionnaire de propriétés régionales. Elle appuie ses collègues gestionnaires pour le montage des dossiers de demandes de subvention et de paiement relatifs aux contrats Natura 2000.

## 8 Synthèse

- ✓ La chargée de mission Natura 2000 a changé fin septembre 2018. Jeanne Lavialle est remplacée par Sophie Coste-Durieux.
- ✓ L'année 2018 a permis l'émergence d'un nouveau contrat Natura 2000 sur la ZPS, visant la restauration de milieux ouverts dans la forêt régionale de Rosny-sur-Seine. Au moins un nouveau contrat émergera en 2019 avec, celui concernant l'installation du radeau à sternes, sur le site de Lafarge granulats de Sandrancourt, en mars.
- ✓ Les deux chargées de mission Natura 2000 ont également effectué le suivi des contrats Natura 2000 signés depuis 2016 sur la réserve naturelle régionale de Moisson pour la restauration et l'entretien de milieux ouverts ; sur le domaine régional de Rosny pour l'entretien de coteaux calcicoles et l'identification des ilots de senescence (les arbres seront marqués au printemps 2019) ; sur l'espace naturel régional de Flicourt pour l'entretien de milieux ouverts, la mise en défens et l'information des usagers ; dans la forêt régionale de Rosny-sur-Seine avec l'entretien des pelouses
- ✓ Six agriculteurs se sont engagés dans de nouveaux contrats Natura 2000 agricoles (ou MAEC) en 2018 sur le PAEC des Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny, pour un total de surfaces nouvellement engagées de 131,21 ha soit 12,3% de la SAU de la ZPS et, plus de 2 000 mètres de linéaires avec l'entretien de haies et de ripisylves. En cumulant avec les engagements 2015, 282,45 hectares sont engagés soit 27% de la SAU de la ZPS.
- ✓ De nombreuses évaluations des incidences Natura 2000 ont fait l'objet d'une expertise par les deux chargées de mission Natura 2000 en 2018 sur les Boucles de Moisson, de Guernes et forêt de Rosny, pour des projets variés allant des manifestations sportives aux projets d'aménagement et d'installations classées
- ✓ La chargée de mission Natura 2000, Jeanne Lavialle, s'est également impliquée pour renforcer les suivis ornithologiques sur le site en 2018. Elle a encadré un stage sur les suivis des Pics sur la forêt régionale de Rosny-sur-Seine avec l'organisation de plusieurs journées de terrain. Elle a fait appel aux ornithologues du secteur, à ses collègues de l'AEV et à des classes de BTS GPN pour les suivis de plusieurs espèces inscrites dans le Docob. Avec l'aide de l'ornithologue, M. Gérard Baudoin, la chargée de mission Natura 2000, Sophie Coste-Durieux, a réalisé le bilan des années 2017-2018 et poursuivi les efforts d'amélioration du suivi des espèces, notamment Natura 2000.

